

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inserions 1^{re} page 5 fr. la ligne; 2^e page : 3 fr. la ligne Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an. France 12 — Etranger 18 fr. par an

Le prix du pain et la crise

Le marasme paraît général et chacun cherche à trouver un remède à la situation. Nous ne reviendrons pas sur les raisons d'ordre économique qui faisaient présager, il y a bien longtemps, les durs moments que nous devons maintenant connaître et, qu'en leur temps, nous avons longuement exposés ici-même; mais qu'il nous soit permis d'insister encore sur la nécessité de revenir à une saine compréhension de la vie moderne.

Au fur et à mesure que les heures s'écoulaient la société humaine évolue dans le sens de l'extension continue des limites imparties aux divers peuples. Ce qui intéressait au début le clan s'est étendu au village, puis à la commune, puis à la province, puis enfin à la nation, et voilà que la nation elle-même se sent tributaire à son tour des autres nations, ses voisines, et c'est pour avoir méconnu cette loi inéluctable que pendant de longs siècles et que tout récemment encore, les hommes se sont battus.

C'est parce que chacun ne veut rien céder des avantages qui lui sont propres, qu'un douanier veille à chaque frontière; on s'arme de tarifs beaucoup plus dangereux pour la paix du monde que les engins de guerre les plus meurtriers, puis on est tout étonné un jour que personne ne soit satisfait aussi bien au dedans qu'au dehors. L'ouvrier des usines ou des champs ne comprend pas pourquoi, en Tunisie par exemple, on paie le pain pesé plus de 2 fr. le kilogramme alors qu'en Tripolitaine, il est souvent meilleur et ne coûte guère plus d'une livre. Le colon cependant s'insurge si on parle de mettre un léger droit sur l'essence, oubliant que le blé qui est pour le Français le grand générateur des calories alimentaires, se trouve frappé de l'énorme taxe de quatre-vingt centimes par kilogramme. Voilà véritablement l'impôt inique sur la nourriture du pauvre qui vit toujours de semoule ou de pain.

Après cela il ne faudra pas être surpris si les salaires sont, chez nous, plus élevés et s'il devient de ce fait difficile à certaines industries de lutter avec l'étranger et de procurer du travail à une main-d'œuvre nombreuse. Tout s'enchaîne dans l'activité économique d'un pays et on ne peut pas venir en aide aux uns sans porter préjudice à d'autres.

Combien il serait plus sage dans la poursuite d'une meilleure entente entre les peuples de laisser librement s'échanger les produits que la capricieuse nature répartit inégalement sur les divers points du globe. Cette lutte sur le terrain protectionniste est d'autant plus absurde qu'en définitive elle n'enrichit personne. On se donne l'illusion d'avoir fait quelque chose pour le paysan et, en réalité, on lui impose ainsi la hausse des salaires. Il y a du reste d'autres Etats qui ont su venir en aide efficacement à leurs agriculteurs par des primes importantes et des secours sérieux dans les années déficitaires sans prélever de dime sur un aliment de première nécessité.

Le critérium d'une saine politique est le prix de la calorie alimentaire; que le travailleur se nourrisse d'abord à bon compte et qu'il puisse se divertir, tout ira bien: « panem et circenses », la formule n'a pas varié. Ne parlons pas des spectacles, le cinéma ne chôme ni chez nous, ni chez nos voisins les moins favorisés.

Pour aboutir à des conditions meilleures il suffit de favoriser les échanges, d'avoir une bonne circulation, des transports rapides et peu onéreux, de prendre le blé dans les pays où il pousse bien et de boire le vin des régions où il est bon. Il est inconcevable d'afficher d'une part des sentiments pacifiques et de s'outiller par ailleurs de façon à tout produire soi-même en prévision d'une guerre future. Le système protectionniste est donc une hérésie dangereuse qui fausse la situation économique mondiale en produisant des engorgements néfastes. Pas plus que le corset de nos grands-mères, il ne présente une solution élégante pour avantager la vie intérieure des nations qui en font un usage excessif. Une légère ceinture, pour contrôler les opérations malhonnêtes de ceux qui ont encore recours au dumping, serait plus que suffisante pour le maintien des attitudes correctes des uns et des autres. En tout cas, il convient d'en finir

avec ce système qui consiste à protéger le tisserand après avoir protégé l'agriculteur, puis à protéger le cordonnier après avoir avantagé le tanneur, car il faut en définitive augmenter, en dernier lieu, l'employé d'Etat et pressurer le contribuable, qui fait les frais de toutes ces plaisanteries.

CIVIS.

BULLETIN

L'inflation et ses conséquences

LES TROUBLES MORAUX ET SOCIAUX

Ce sont les moins visibles et ce sont peut-être les plus graves. L'inflation amène une démoralisation générale.

On parle de prélèvement sur le capital et sur la fortune acquise. L'inflation opère sur le capital le prélèvement le plus lourd qu'on puisse rêver, en dehors de toute mesure et de toute justice. Elle a pour conséquence un déplacement en grand des richesses et des propriétés. Elle équivaut par là à une révolution sociale faite dans le désordre et aboutissant à la misère.

L'inflation ébranle l'Etat et relâche les liens sociaux. Elle ouvre dans le corps social une plaie profonde qui ne peut être cicatrisée qu'au bout de longues années.

Le « Parlement et la Bourse »

On ne saurait mieux dire, aussi sommes-nous étonnés que le « Républicain » le Constantine se réjouisse que la convention avec la Banque de l'Algérie portant à trois milliards le privilège d'émission parce que celle-ci va mettre 80 millions sans intérêt à la disposition de l'Algérie et 20 millions à la Tunisie qu'il faudra naturellement rembourser quand le privilège prendra fin en décembre 1934.

L'« Evolution Nord-Africaine » qui est en cette occasion mieux inspirée qu'en beaucoup d'autres fait remarquer qu'en 1925 il y eut une augmentation de l'émission de la BANQUE de l'ALGERIE.

Résultats en 1928 :

Actions - passées de 4.700 fr. à 17.750 fr.; Capital nominal - valeur initiale de 25 millions

passé de 235 à 832 millions; Bénéfice des actionnaires 627 millions en 3 ans.

La Chambre vient de voter - en quelques minutes - l'autorisation d'un nouveau projet portant l'émission de 2.450 millions à 3 milliards.

Le Sénat en fera autant.

Or, en échange des centaines de millions de bénéfices supplémentaires que va produire cette extension du privilège de la Banque, c'est à peine si nos représentants ont osé réclamer ces prêts sans intérêts :

80 millions à l'Algérie, et 20 millions à la Tunisie

Les Algériens et Tunisiens, artisans de la colossale prospérité de notre grand Institut d'émission, estimeront qu'on aurait pu exiger honnêtement mieux que cette misère.

Et ils n'auront pas tort !...

Nous sommes absolument de l'avis de notre confrère algérois.

Nous avons fait un marché de dupes. Il faut dire à la décharge de la Tunisie qu'elle n'a pas eu voix au chapitre, aussi lorsque le moment sera venu demanderons-nous de ne point renouveler la convention passée avec la Banque de l'Algérie et de reprendre notre liberté d'action en vue de créer une banque d'émission qui nous soit propre et nous donne, comme au Maroc les avantages que nous sommes en droit d'exiger d'un établissement de ce genre qui doit partager avec le traitant les bénéfices nets alors que nous ne percevons que des avantages si infimes qu'il vaut mieux ne pas en parler.

L. de P.

~~~~~

**En lisant L'EXCELSIOR**

vous serez renseigné par l'image sur tout et le « DIMANCHE ILLUSTRE » avec son Hôof et ses Zig et Puce vous ne vous ennuyerez pas.

## La réception de M. Lucien Saint à Casablanca et Rabat

Les journaux du grand protectorat marocain nous ont décrit les grandes manifestations de sympathie qui se sont produites le jour de l'arrivée de M. Lucien Saint à Casablanca puis à Rabat.

Dans la première ville il y eut un banquet de 300 couverts, et à Rabat un punch, auquel assistaient mille personnes.

La Tunisie, qui a conservé le meilleur souvenir de son ancien Résident général, se réjouit de toutes ces marques d'affection pour l'homme dont nous avions prédit, il y a une trentaine d'années, la belle carrière qui s'ouvrait devant lui.

Nous ne connaissions pas alors M. Lucien Saint. C'est en Jura, et particulièrement à Lons - comme on dit là-bas - que nous entendîmes pour la première fois le nom de M. Saint qui avait su gagner les sympathies des jurassiens, autant que son beau-père, M. Trouillot, qui, quelques jours après, fut brillamment réélu sénateur.

M. Pichon, alors notre Résident général, grâce à un concours de circonstances favorables dont une large distribution de Nichans, tous ceux qui en désiraient n'avaient qu'à lever le petit doigt pour être servi, fut élu pour la première fois dans ce département dont il n'était pas originaire et, ce qui est un comble, avec plus de voix que ses co-flisters. -Le ruban vert avait été l'appât où mordirent les électeurs.

Malheureusement pour la France, car l'œuvre de celui-ci n'est pas de celle à recommander.

Nous laissons ce pauvre malheureux terminer une existence qui aurait pu être si belle sans sa funeste passion pour l'opium.

~~~~~

Toujours la crise

La « Tunisie Française », qui a maintenant un bon plote à sa barre, nous régale depuis quelque temps d'articles de fond frappés au coin du bon sens. On ne saurait mieux exposer le marasme de certaines administrations, ni connaître davantage la cause profonde du mal qui nous étirent.

Jamais en Tunisie on n'avait souffert à un tel degré de cette peur des responsabilités, de ce désir d'éviter les histoires qui paralysent les bonnes volontés et qui est plus meurtrier pour la bonne marche des services qu'une situation nettement franchisée. Jamais non plus, on n'avait été tributaire de la métropole et de son fatras procédurier comme nous les sommes maintenant.

A quoi cela tient-il ?

Tous ceux qui atteignent le haut de l'échelle administrative ne sont pas, en dépit du mandarinat, nécessairement des rigles; la sélection dans beaucoup d'examinés ne joue que sur les facultés de mémoire, trop peu sur la détermination des qualités de jugement, jamais sur l'appréciation du caractère et du courage civique. Le lézard ainsi arrive aussi bien que l'aigle sur les plus hauts sommets. La veulerie de notre époque nous pousse à estimer davantage ceux qui tournent les difficultés, ceux qui temporisent et dont l'habileté consiste à faire toujours la réponse du normand. Devenus des chics, ayant réussi de la sorte, ils s'entourent de créatures qui suivent la même politique.

Il faudrait un changement complet dans les méthodes de gouvernement pour remettre les choses au point et pour se débarrasser des médiocres qui ont pris les premières places. Est-il possible d'espérer que sous la morsure du fouet, les jādours se conduiront comme des purs sangs ? non pas certes mais c'est la seule ressource qui reste quand on a un mauvais attelage.

~~~~~

**Aurons-nous une journée de braderie**

Nos confrères quotidiens répondant comme à un mot d'ordre nous ont annoncé qu'il était question d'en organiser une, mais les uns et les autres ne nous ont donné que de vagues renseignements sur celle-ci.

Répétons ce que nous avons écrit il y a dix-huit mois sur la braderie qui s'est tenue à Valence-sur-Rhône où plus de cent mille visiteurs étaient accourus pour profiter des occasions offertes et s'amuser un brin, car la braderie ne va pas sans les attractions des foires de France.

En somme, c'est une vente, sur la voie publique sans bénéfice et même parfois au-dessous des prix d'achat, des soldes dont nos magasins font un usage courant. Dans les villes de France où cette braderie tend à se généraliser non seulement les commerçants du crû y prennent part, mais il en arrive de cent et même cent cinquante kilomètres à la ronde, ce qui forme un bel étalage d'objets défraîchis, de souliers, d'étoffes, en un mot de tout ce qui se vend et s'achète même de la charcuterie, des fromages et l'on a vu à Valence des pains de beurre dans le prix ne dépassant pas 10 francs le kilogramme, aussi les marchands ont fait des affaires d'or.

Espérons donc que les organisateurs de notre braderie la mettront sur pied dès l'automne, car il est un peu tard pour le printemps si on veut qu'elle ait toute l'ampleur désirable, car des commerçants du département de Constantine voudront profiter de l'aubaine au même titre que ceux de toutes les villes de la Régence.

## La chasse aux monnaies d'or et d'argent en France

Voici ce qu'on peut lire dans des journaux de province :

**Achats de monnaies d'or et d'argent.**

Seules les permanences autorisées continueront la reprise des monnaies d'or et d'argent.

L'abandon de l'étalon-or par plusieurs puissances fait prévoir - tu parles ! - une baisse prochaine des anciennes pièces démonétisées par la loi du 28 juin 1928.

Exceptionnellement nous les paierons 125 francs (frais et transport à déduire). Règlement immédiat, sans frais; bureaux ouverts de 9 heures à 3 heures.

« Dépêchez-vous de faire une bonne affaire. »

C'est tout simplement renversant que cette chasse à l'or et à l'argent.

Est-ce parce que, comme l'annonce le « Courrier du Maroc », de Fez, la résurrection des pièces d'argent serait imminente ?

Depuis 1928 dit notre confrère on avait annoncé que les pièces d'argent allaient faire leur apparition, mais comme sœur Anne, nous n'avons rien vu venir. Cette fois il paraît que c'est sérieux. Mesdames, regardez bien vos billets de cinq francs, de dix et vingt francs, car, vous ne les verrez plus longtemps.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1933 tous les billets devront être retirés de la circulation pour être remplacés par des pièces d'argent de dix et vingt francs. Ainsi l'édifiée la loi de stabilisation votée, au temps de M. Raymond Poincaré, par le Parlement.

Sans doute, il est possible qu'il y ait du retard il y a toujours du retard quand on modifie quelque chose. Depuis 1929 la monnaie a commencé la frappe des nouvelles pièces et comme la monnaie ne se rend pas vite à une caisse, on se demande vraiment si notre monnaie d'argent sera prête à temps pour livrer au public la quantité nécessaire à ses besoins.

Cette caisse si l'on en croit le « Matin » n'est autre que celle du Trésor, qui escompte un bénéfice de 600 millions du fait de l'émission des nouvelles pièces. Il paraît, en effet, que les stocks d'argent indispensables à la fabrication de ces pièces ont été achetés à très bon compte et que, par suite, l'Etat réalisera un profit de plus d'un demi milliard. C'est ce profit qui figure comme recette dans le budget de 1932.

Et il ajoute que le Maroc suivra la métropole et qu'ils auront de belles pièces d'argent au lieu des billets crasseux.

Ici, en Tunisie, depuis 1930 des pièces d'argent de 10 et 20 francs en argent ont commencé à circuler, mais ceux qui ont eu la chance d'en recevoir, les gardent précieusement de même que les pièces d'or de 100 francs que les collectionneurs achètent, paraît-il, sans regarder au prix de 4 et 500 francs et ne peuvent

s'en procurer que très difficilement, car elles sont très rares, si rares, qu'en 1931 on n'en a frappé que 33.

## Echos et Nouvelles

**LE RESIDENT GENERAL DANS LE SUD**

M. Manceron accompagné de M. Chaf-faz, directeur général de l'Agriculture et du capitaine Pouvreau, officier d'ordonnance s'est rendu à Gabès et environs, pour se rendre compte des mesures prises pour combattre l'invasion des sauterelles qui menace toute la Tunisie comme en 1915 ou 1916.

L' AID KEBIR

Suivant le protocole en usage, S. A. le Bey a reçu au Bardo les autorités du protectorat, les élus à divers titres de la colonie française, puis ses sujets, et il est rentré au palais d'Hamman-el-Lif.

En ville, les indigènes ont fêté joyeusement leur plus grande fête avec plus d'éclat, semble-t-il, que l'année dernière. On rapporte qu'une vingtaine de milliers de moutons auraient fait les frais de ces réjouissances.

Et l'on s'en met jusque-là pendant les quatre jours qu'elle dure.

Puis, peut-être, l'on serrera le ventre car la crise, malheureusement pour tous, n'est pas terminée, mais il y a des chances pour qu'elle soit atténuée à la prochaine récolte qui s'annonce belle, si le siroco ne se met pas de la partie.

**OU SONT LES DIX MILLIONS PROMIS PAR LA METROPOLE ?**

Dans les choux ! Et nous nous y attendions bien après la lecture du « Réveil », de Saint-Pierre de la Réunion, qui faisait part des lamentations de nos compatriotes de l'île enchantée après plus de dix mois d'attente.

Il a fallu, hélas ! un nouveau cyclone pour que le Parlement ne reste pas, cette fois-ci, insensible, et vote 50 millions pour les malheureux sinistrés.

Attendons donc nous aussi un nouveau cyclone, et le Parlement prendra en considération notre détresse et viendra à notre secours.

Mais ce qu'il n'a pas fait la France, l'Algérie et le Maroc nous envoient des subsides.

**RENTREE DU SOUVERAIN A LA MARSIA**

Il paraît que S. A. le Bey quitterait Hamman-Lif le 24 courant, plus tôt que l'année dernière.

Cela tiendra à deux causes : les mares d'eau qui s'étendent près du palais, provoquant l'éclosion de milliards de moustiques qui sont assez incommodes et provoquent des accès de fièvre.

Mais pourquoi diable, la Municipalité n'a-t-elle rien fait pour faire disparaître ce foyer de paludisme, la présence du souverain donnant de l'animation à la petite ville qui, tous les après-midi, est égayée par la musique beylicale aussi la population verra-t-elle partir avec regret le souverain et sa suite.

**LA SOUSCRIPTION DE LA « TRIBUNE DES FONCTIONNAIRES »**

Elle marche cahin-caha, mais n'est encore arrivée qu'à un million, alors qu'on en demandait deux.

L'Afrique du Nord ne s'est pas montrée très généreuse pour deux sous.

Parmi les derniers souscripteurs tunisiens, nous relevons les noms suivants :

Bourdarot, Direction régionale des écoles, à Gabès, 15 fr.; Bartherote, A.T. Dir. Gle trav. publics à Tunis, 20 fr.; Pers Institut Arloing, à Tunis : Nobécourt, 20; Langue, 10; Courtade, 10; Villedaud, 10; Ménager, 10 : 60 francs.

L'EXODE A LA VILLE

La grave erreur de notre temps est l'abandon des campagnes, de la terre, qui est la source de la vie, pour l'agglomération, la concentration dans les villes, en un espace restreint, insalubre, pendant que de grands et beaux espaces sont délaissés. On se détourne de la bonne vie naturelle pour celle fascinante, déprimante, de la cité. On est attiré par les plaisirs faciles, mais il y a des surprises qu'on ne s'était point imaginé.

La sueur est dure, il est vrai, aux durs travaux des sillons, mais qu'on songe que celle de la ville, qui coule sur les fronts, marque souvent l'agonie au milieu du grouillement des cités. Il faut repeupler les campagnes au détriment des villes, gréver d'impôts les villes et dégrèver les champs pour avoir moins de bourgeois et plus de paysans.

F. DREYON.

